



PROCES VERBAL

Compte rendu du Conseil d'Administration du 07 septembre 2015

Présents : Mireille Bellan - Gaël Bellec - Claudine Borsotti - Marie Thérèse Bouvier - Jacques Chanet - Jacques Coquelet - Michel Comte - Florence Dhalluin - Florence Derycke - Paul Fullana - André Jacquet - Gyslaine Lambourg - Ollivier Massel - Dominique Revert - Monique Roger - Guillemette Saletti - Jean Saletti - Elisabeth Goubert -

Excusés: Alain Briffa - Nathalie Charbonneau - Claire Chémery - Rémi Chialva - Jeanine Lacharme - Françoise Petot - Philippe Prigent.

ORDRE DU JOUR

- ◇ 1/ Point mensuel sur les hébergés
- ◇ 2/ Point sur la Recyclerie
- ◇ 3/ Projet de partenariat avec le Relais pour la collecte de textiles sur le territoire du SIRTOM
- ◇ 4/ Le festival "c'est pas du luxe" 18 et 19 septembre. L'atelier créatif de l'HAPA.
- ◇ 5/ Le vide grenier
- ◇ 6/ Salariés : Projet de Contrat Complémentaire Santé et Prévoyance des salariés
- ◇ 7/ Achat maison située au 501 avenue de Roumanille: Pouvoir donné au Président
- ◇ 8/ Habilitation de Gaël Bellec à faire fonctionner les comptes de l'HAPA
- ◇ 9/ Questions diverses

Dans le cadre du festival « c'est pas du luxe » un atelier est animé par Dominique et Claudine le lundi de 18 à 21h (Elles ne peuvent donc pas participer à tout le CA de ce jour, ainsi que Guillemette qui participe à une réunion préparatoire de cette manifestation).

1/ Le point sur les hébergés :

Norbert travaille (chauffeur routier), recherche un logement.

Véronique est en rupture familiale.

Adeline continue son travail à l'hôtellerie de Lumières.
hauts et des bas.

Gérard a des problèmes de santé, avec des

Djamila, en rupture familiale, a trouvé un travail à temps partiel (aide-ménagère).

Eric a des difficultés pour trouver une solution de sortie.

Lilian a des problèmes de santé.

Patrick et Gilles devraient trouver une solution et un logement.

Tayeb est en attente de réponse du mas de

Carles, toujours aucune réponse de sa situation administrative.
reste bloquée.

Michel n'est pas accepté au Village, sa situation

Ollivier MASSEL reçoit 2 hébergés, en tant que thérapeute il prend du temps avec eux, il leur offre une écoute, un accompagnement.

Travaux :

Merci à Jacques COQUELET qui, suite au contrôle électrique, a remis aux normes le logement de Kader. Le disjoncteur général doit être changé par ERDF. Actuellement Jacques s'occupe de la Recyclerie, ensuite il s'occupera de la maison Piton. Il en a encore pour plusieurs jours de travail. Nous le remercions de nouveau très chaleureusement.

2/ Le point sur la recyclerie :

La recyclerie bat ses records ce mois-ci dans les chiffres des ventes. La réorganisation de la maison Wrona est en cours avec la mise aux normes de l'escalier extérieur, l'organisation de bureaux, d'étagères...

En juin, la situation financière de l'HAPA est en équilibre (centre et Recyclerie).

La subvention demandée à la région au titre de la sensibilisation des déchets a été refusée, nous attendons la réponse du conseil départemental.

3/ Projet de partenariat avec le Relais pour la collecte de textile sur le territoire du SIRTOM

Le relais propose de nous confier le ramassage des containers du pays d'Apt, il reste à négocier les conditions financières. Ce projet pourrait débuter en 2016.

Institutions partenaires de l'H.A.P.A. :



4/ Le festival "c'est pas du luxe" 18 et 19 septembre. L'atelier créatif de l'HAPA.

Une réunion de préparation a lieu en ce moment Guillemette y participe. Claudine participera à la réunion du mardi 15/09.

L'atelier créatif fonctionne bien. Cinq à six œuvres sont déjà réalisées, nous serons dans les temps pour faire un stand. Il faut des personnes disponibles :

Florence Dhalluin est disponible le 18 et le 19 septembre ; Claudine et Monique seront disponibles le 18 septembre ; Jean et Elisabeth le 19.

5/ Le vide grenier :

La municipalité a proposé que notre vide grenier prévu le 18 octobre soit situé au plan d'eau. La date et le lieu ne nous convenant pas, il n'y aura pas de vide grenier cette année. En revanche, nous pourrions faire deux journées portes ouvertes de la Recyclerie dans l'année. Si J.P. Mathieu est d'accord, elles pourraient être organisées le premier samedi de Novembre (lendemain d'un vendredi ouvert) puis dans le courant du Printemps. Nous lui proposerons donc de faire cette première journée le 07 novembre 2015.

6/ Salariés : Projet de Contrat Complémentaire Santé et Prévoyance des salariés

La complémentaire santé sera obligatoire à compter du 01/01/2016 ; La part salariale est de 50% et la part employeur est de 50% du coût de la cotisation.

L'organisme qui correspond à notre convention collective est CHORUM qui propose deux possibilités de couverture complémentaire :

- Le coût de la première est de 2 461 € par an ;
- Le coût de la seconde est d'environ 3 000€ par an avec de remboursements plus importants.

À l'unanimité le CA opte pour la meilleure complémentaire et décide de prendre à sa charge la part salariale.

La prévoyance n'est pas obligatoire. L'organisme qui peut nous assurer est : Humanis

La charge totale pour l'année est de 2 300€ répartie à moitié à charge des salariés et à moitié à charge de l'employeur.

Le CA à l'unanimité décide de prendre en charge l'ensemble des 2 cotisations.

7/ Achat maison située aux 501 avenue de Roumanille: pouvoirs donné au Président

Nous avons reçu les 100 000€ de la Fondation du Calavon et nous allons maintenant passer à l'achat de la maison, dite maison PITON.

À l'unanimité le conseil d'administration de l'HAPA autorise (texte tel qu'il doit figurer sur les actes) :

- Monsieur Jean SALETTI à souscrire un prêt auprès de la Caisse d'Épargne d'un montant de 50.000 euros, d'une durée de 5 ans au taux fixe de 1,46% avec prise en garantie d'un privilège de prêteur de deniers ou d'une hypothèque.

- Monsieur Jean SALETTI à régulariser l'acte de vente portant sur l'achat du bien ci-après désigné, moyennant le prix de 150 000,00 euros payables comptant ;

- Décaisser le montant des frais de notaire, de garantie et le différentiel de l'acquisition du compte Caisse d'Épargne.

Descriptif du bien acheté : Sur la commune d'APT (Vaucluse), Route de Gargas, 501 Avenue Joseph Roumanille :

1°) Un immeuble à usage d'habitation élevé d'un étage sur rez de chaussée avec terrain attenant, comprenant :

- - à l'étage : une véranda, une cuisine, un hall, un séjour, deux chambres, une salle de bains, un WC ;
- - au rez de chaussée : un garage

Le tout figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les relations suivantes :

- Section AI, lieudit « 501 Avenue de Roumanille » parcelle numéro 149 pour une contenance de 02a 94ca.

2°) Une bande de terrain attenant à usage de cour et voie d'accès, figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les relations suivantes :

- Section AI, lieudit « 501 Avenue de Roumanille » parcelle numéro 172 pour une contenance de 55ca ;
- Section AI, lieudit « Les Bourguignons » parcelle numéro 173 pour une contenance de 29 ca.

Et la moitié indivise en pleine propriété des parcelles cadastrées, savoir :

- Section AI parcelle n°171 lieudit « les Bourguignons » pour une contenance de 97 ca ;
- Section AI n°174 lieudit « les bourguignons » pour une contenance de 45 ca ;

3°) Dans un immeuble figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les relations suivantes :

- Section AI, lieudit « 501 Avenue de Roumanille » parcelle numéro 150 pour 00a 10ca ;

Le lot numéro DEUX (2) de l'état descriptif de division ci-après énoncé, constitué d'une partie de chambre sise au 1er étage de ladite maison auquel on accède par l'immeuble cadastré Section AI N°149 (ci dessus figuré au 1°) ;

Et les 572/1000èmes de la propriété du sol.

8/ Habilitation de Gaël Bellec à faire fonctionner les comptes de l'HAPA

Le CA décide à l'unanimité que Gaël Bellec soit habilité à faire fonctionner les comptes Caisse d'Épargne et Crédit Coopératif de l'H.A.P.A. en remplacement de Jacques Chanet.

9/ Questions diverses

◇ Don :

L'Association Sportive et Culturelle de Céreste, qui était en sommeil, vient d'être dissoute. Grâce à Jacques Coquelet, les membres de cette association verseront une subvention de 600 ou 700 € à l'HAPA.

◇ L'accueil des réfugiés

L'Association est concernée en tant qu'accueil d'urgence et tient à être prête lorsque des demandes d'hébergement nous seront formulées. Néanmoins, il semble nécessaire qu'un réseau partenarial se tisse au niveau local et que nous puissions être soutenus par les Institutions publiques.

Constat actuel : quand le mobil home sera disponible, il pourra permettre d'héberger une petite famille de réfugiés.

Propositions : Nous évoquons la possibilité de créer 3 ou 4 studios supplémentaires, plus petits que les actuels studios et que nous pourrions situer à l'angle Sud Ouest du terrain (un permis pour 2 studios avait été demandé avec la salle de convivialité).

André Jacquet s'est rapproché de la Société Sliper Line qui avait été sollicitée auparavant. Leur étude estimative est de l'ordre de 90 000 €. Leur solution groupe 3 bungalows « semi-indépendants » avec une pièce centrale commune.

Nous pensons que le principe des studios indépendants tels que ceux du centre avec la cuisine comme espace de sociabilité le soir et l'espace Y.Wrona, convient mieux à cet accueil d'urgence. Dans le cas de réfugiés, il sera nécessaire de ne pas les laisser s'isoler et au contraire de les insérer dans notre fonctionnement. De plus, et bien qu'ils puissent rester longtemps, nous devons considérer cet accueil comme temporaire en les aidant à s'intégrer dans leur nouvelle vie. Les studios devront donc être prévus dans le temps pour l'urgence de toute nature.

Si l'HAPA décide de se doter d'une capacité d'accueil supplémentaire pour les recevoir, nous devons solliciter des donateurs et des mécènes. Jean-Paul Blachère a déjà fait savoir qu'il nous aiderait ainsi que la Fondation des Trois Cyprès qui pourrait compléter les dons.

Les constructions en urgence sont possibles, seuls les délais d'obtention des autorisations administratives restent aléatoires (normalement 2 mois après préparations des dossiers soit décembre ou janvier prochain). Nous avons l'espoir que compte tenu de la situation, les formalités soient simplifiées.

L'ensemble du CA est d'accord avec ces propositions.

Pour avancer dans ce projet, Florence Derycke soumettra au prochain Bureau et CA, des modules « studios » qui peuvent être en ossature bois et bardage comme le Centre. Rémy Chialva et son groupe d'artisans spécialisés dans ce type de constructions pourront les réaliser. Florence et Rémy travaillent donc sur ce sujet à soumettre au prochain CA du mois d'octobre.

Fin de réunion

À noter :

- ◇ La prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le lundi 05 Octobre 2015 à 18 heures

Institutions partenaires de l'H.A.P.A. :

